



Consultation générale et auditions publiques sur le document de consultation intitulé « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015 »

Avis régional

Outaouais

*Présenté à
la Commission des relations
avec les citoyens*

PRÉAMBULE

« L'Outaouais est une région frontalière, égalitaire, inclusive et innovante, consciente de son identité, de sa diversité et de son potentiel, où l'urbain et le rural se développent et se complètent par une occupation dynamique du territoire et l'utilisation responsable de ses ressources.

L'Outaouais offre à tous ses citoyennes et ses citoyens une qualité de vie correspondant aux aspirations de ses communautés et soutenue par un développement durable. »

Les défis du développement sont de plus en plus complexes et interdépendants, et une approche plus intégrée doit être mise de l'avant afin de mieux les relever.

L'approche intégrée de développement régional vise à ce que l'ensemble des intervenants de l'Outaouais basent leurs analyses, leurs décisions et leurs actions de développement sur une approche participative, territoriale, transversale, globale, horizontale et fondée sur des valeurs communes.

Le succès des interventions en développement régional nécessite une lecture systémique des enjeux, une adaptation à la réalité des différents territoires et communautés, une plus grande cohérence dans les actions et une meilleure synergie entre les principaux intervenants.

Aussi, la grande stratégie de développement de la région de l'Outaouais vise à concerter et soutenir les acteurs de la région, dans le respect de leurs missions et leurs mandats, afin d'influencer et réaliser le développement régional et donner une voix forte et solidaire à l'Outaouais pour acquérir les pouvoirs de décider, d'agir et d'investir.

La région de l'Outaouais



Source : Institut de la statistique du Québec
http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_07/region_07_00.htm

Table des matières

Préambule	2
1 Mise en contexte	4
2 La région de l'Outaouais	4
2.1 Un bref portrait de la région de l'Outaouais	4
2.2 La conférence régionale des élus de l'Outaouais	5
3 Notre intérêt à l'égard de la planification de l'immigration au Québec	7
4 La régionalisation de l'immigration en Outaouais	7
5 En conclusion	10
6 Annexe A	13

1 MISE EN CONTEXTE

La Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) juge important de participer à cette consultation sur la planification de l'immigration au Québec, car nous considérons que l'immigration est un facteur clé de développement pour la région de l'Outaouais.

Il est clair pour nous qu'une régionalisation bien orchestrée de l'immigration nous permettra de relever plusieurs des défis posés par nos grands enjeux inscrits à la *Planification stratégique régionale 2007-2012 de l'Outaouais*. Parmi ces enjeux, on note celui de :

- S'ajuster aux changements démographiques anticipés ;
- Développer une main-d'œuvre compétente et qualifiée en fonction des besoins actuels et émergents du marché du travail ;
- Accroître la vitalité des communautés.

Au cours des dernières années, la CRÉO et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) ont ratifié et vu à la mise en application de trois ententes visant la régionalisation de l'immigration. Aussi, l'entente actuelle qui couvre l'horizon 2008-2012 propose un mode d'intervention que nous croyons unique et novateur.

Notre démarche de régionalisation de l'immigration en Outaouais vise bien sûr à attirer, intégrer et retenir les personnes immigrantes, et ce, tant en milieu rural qu'urbain. Aussi, nous misons sur une approche intégrée et concertée de tous les acteurs de notre région afin d'intéresser un plus grand nombre possible de personnes immigrantes à s'installer et s'intégrer dans nos communautés et nos milieux de travail.

Face aux enjeux d'attraction et de rétention de la main d'œuvre et d'occupation dynamique du territoire, nous croyons qu'il est impératif de miser sur une approche qui favorise l'intégration et la complémentarité des efforts. À cet égard, notre approche est résolument intersectorielle.

Il est clair que l'immigration demeurera un important facteur de développement pour la région de l'Outaouais. C'est pourquoi nous tenons à vous transmettre nos commentaires et recommandations dans le cadre de la présente consultation sur la *Planification de l'immigration 2012-2015*.

2 LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS

2.1 UN BREF PORTRAIT DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS

La région de l'Outaouais se situe dans le sud-ouest québécois. Elle occupe un vaste territoire (34 000 km²) du côté nord de la grande rivière de l'Outaouais, face à la ville d'Ottawa et à la région de la capitale nationale. La région de l'Outaouais compte près de 360 000 habitants. Elle se veut une région dynamique habitée par des gens qui se disent prêts à relever les nombreux défis associés au développement durable de leur territoire. La région de l'Outaouais c'est 67 municipalités qui occupent cinq territoires :

- Trois territoires à caractère rural : la MRC de Papineau, la MRC de Pontiac et la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ;
- Un territoire périurbain : la MRC des Collines-de-l'Outaouais ;

- La 4e plus grande ville au Québec : la ville de Gatineau.

L'Outaouais est la quatrième région d'accueil des personnes immigrantes au Québec. Elle attire environ 2,7 % de personnes immigrantes selon les données de 2008. L'Outaouais est fière de la contribution des immigrants à son développement économique, social et culturel. Plusieurs communautés venant notamment du Liban, du Portugal, de France, des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Allemagne, d'Haïti, de l'ex-Yougoslavie, de Bosnie-Herzégovine et de Chine sont présentes dans la région.

2.2 LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'OUTAOUAIS

La CRÉO est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elle est instituée en vertu de l'article 97 de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions* (L.R.Q., c. M-22.1).

La mise en place de la CRÉO par le gouvernement du Québec et la signature du protocole d'entente entre le gouvernement du Québec et les présidents des CRÉ le 14 octobre 2004, lors du Forum des générations, ont amené une nouvelle gouvernance qui devrait se traduire par la décentralisation, par la régionalisation des services, par l'adaptation des normes et programmes gouvernementaux aux particularités de la région et de ses territoires et, enfin, par des initiatives de partenariat.

La Conférence régionale des élus de l'Outaouais est composée des membres suivants :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
MILIEU MUNICIPAL	
La présidente, Paulette Lalande, préfet, MRC de Papineau	Robert Bussière, préfet, MRC des Collines-de-l'Outaouais
La vice-présidente, Denise Laferrière, conseillère Ville de Gatineau	Robert Coulombe, maire, ville de Maniwaki
Le trésorier, Pierre Rondeau, préfet de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau	Jean Lafrenière, maire, mun. de Val-des-Monts
Michael McCrank, préfet, MRC de Pontiac	Joseph De Sylva, conseiller, ville de Gatineau
Marc Bureau, maire, ville de Gatineau	Mireille Apollon, conseillère, ville de Gatineau
Steve Harris, maire, mun. de Cantley	Robert Goulet, maire, mun. de l'Ange-Gardien
Caryl Green, maire, mun. de Chelsea	Maurice Boivin, maire, ville de Thurso
Edward J. McCann, maire, ville de Pontiac	Raymond Durocher, maire, mun. de Fort-Coulonge
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES REPRÉSENTÉES PAR UN CONSEIL DE BANDE	
1 représentant (poste vacant)	Kitigan Zibi Anishinabeg – Nation algonquine (1360) Algonquins of Barriere Lake (410)
SOCIÉTÉ CIVILE	
Lise Waters, présidente, Loisir Sport Outaouais pour le secteur Culture, loisir et sport	
Claudette Gatien, administratrice de l' Université du Québec en Outaouais pour le secteur Enseignement supérieur, recherche et science	
Diane Nault, représentante pour le secteur Éducation primaire et secondaire	
Michel Allard, président, Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais pour le secteur Économie et emploi	
Guy Morissette, président directeur général, ASSSO pour le secteur Développement social et santé	
Poste vacant pour le secteur Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport	
Isabelle Sabourin à titre de représentante des citoyennes et des citoyens	
MILIEU POLITIQUE	
Députés à l'Assemblée nationale du Québec (sans droit de vote)	
Norman MacMillan, député de Papineau, ministre responsable de l'Outaouais	Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac
Marc Carrière, député de Chapleau	Maryse Gaudreault, députée de Hull
	Stéphanie Vallée, députée de Gatineau
AUTRES (sans droit de vote)	
Melvin Jomphe, directeur général, CRÉO	Yannick Gignac , directeur régional par intérim , ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

3 NOTRE INTÉRÊT À L'ÉGARD DE LA PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC

Nous avons certes un intérêt pour l'ensemble des éléments qui composent la grande stratégie de planification de l'immigration au Québec. Nous savons bien que les décisions du gouvernement du Québec ont un impact important sur nos actions visant à favoriser le développement de la région de l'Outaouais.

Cependant, dans le cadre de la présente consultation, nos commentaires et recommandations porteront essentiellement sur le volet de la **régionalisation de l'immigration**. Il s'agit pour nous de l'aspect sur lequel nous et les acteurs du milieu pouvons agir à l'échelle locale et régionale, et pour lequel nous avons su développer des connaissances ainsi qu'un certain niveau d'expertise.

C'est dans cette perspective que nous croyons que l'expérience de la région de l'Outaouais est significative et peut enrichir la démarche de la planification de l'immigration au Québec, et ce, tout particulièrement en ce qui a trait au souci de la région d'intégrer les actions en menées en régionalisation de l'immigration à une démarche plus globale d'occupation et de revitalisation du territoire.

4 LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION EN OUTAOUAIS

L'Outaouais en est à sa troisième entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration. Les signataires de cette entente sont le Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le Ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS), le Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), la Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais. Les objectifs de cette entente sont de :

- Promouvoir l'immigration comme facteur de développement économique, social et culturel essentiel à la région de l'Outaouais ;
- Consolider et développer le potentiel attractif de la région de l'Outaouais ;
- Favoriser l'intégration professionnelle, sociale et culturelle des personnes immigrantes et leur rétention dans la région de l'Outaouais.

Cette entente prévoit une approche de concertation et d'engagement des partenaires dans la poursuite d'objectifs communs et pour nous, il est clair que le succès de la régionalisation de l'immigration passe par la mise en place d'initiatives concertées. Cette démarche de concertation en régionalisation de l'immigration doit certes s'appuyer sur des actions visant l'attraction, l'intégration et la rétention de main-d'œuvre, mais elle doit aussi être intégrée à une démarche plus globale dont l'objectif est de favoriser l'occupation dynamique du territoire.

En ce qui a trait à l'occupation du territoire, l'Outaouais fait face à un défi important. En effet, les trois MRC rurales qui la compose soit les MRC (Vallée-de-la-Gatineau, Pontiac et Papineau) ont soit solde migratoire négatif, soit qu'ils font face à une stagnation de leur population et certaines municipalités dévitalisées se retrouvent sur ce territoire.

Participer à la revitalisation de son territoire, en soutenant de façon particulière l'établissement des personnes immigrantes est au cœur de l'approche de l'Outaouais et

nous croyons que cette démarche constitue une voie porteuse d'avenir à la fois pour les milieux et pour les personnes immigrantes.

Il faut noter au passage que le parcours d'insertion type des personnes immigrantes en milieu rural est caractérisé par un processus d'insertion plus rapide. En effet, dans les milieux ruraux, l'immigrant type s'établit directement en emploi et l'expérience Outaouaise, nous démontre que ces emplois se retrouvent surtout dans le domaine de la santé et services sociaux, de l'éducation et de l'administration publique. À titre d'exemple, il est possible de faire référence à un technicien en radiologie qui s'est établi dans le territoire du Pontiac. À son arrivée sur le territoire, cette personne immigrante a occupé un poste d'aide au technicien en place alors qu'il était accompagné dans son processus de reconnaissance professionnelle. À la suite de la reconnaissance de son diplôme et de son embauche comme technicien, un laboratoire en radiologie qui avait été fermé faute de ressource professionnelle a pu être ré-ouvert et la population a eu droit à nouveau un service de proximité. Dans un autre champ d'intervention, il est possible aussi de prendre l'exemple de professeurs au niveau secondaire qui réalisent de la suppléance dans des territoires comme la Vallée-de-la-Gatineau en attendant leur reconnaissance professionnelle et de devenir titulaire de poste.

Selon les recherches menées par monsieur Bernard André Janvier, une personne immigrante qui s'établit en milieu rural amorce un parcours d'insertion qui lui est plus favorable qu'en milieu urbain :

- 1) De façon générale, les personnes immigrantes ont souvent un salaire moindre qu'un salarié non immigrant, toutefois cet écart est plus faible dans les régions moins urbanisées ;
- 2) De plus, les territoires moins urbanisés favorisent une intégration plus rapide des immigrants¹.

Toutefois, bien que ce processus d'insertion soit plus rapide dans les territoires moins urbanisés, cette démarche requiert un soutien plus intense lors des premiers mois d'établissement. En effet, l'absence de communauté culturelle d'appartenance et l'absence de réseau social requiert une intervention psychosociale adaptée à la réalité des personnes immigrantes. Nous demeurons convaincus cependant que, pour de nombreux milieux, dont des communautés dévitalisées, l'apport des personnes immigrantes qui occupent un emploi spécialisé peut être un élément de développement fort significatif.

L'expérience de l'Outaouais démontre que lorsque la Conférence régionale des élus travaille étroitement avec le Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles (MICC) afin de fixer des objectifs spécifiques et adaptés en régionalisation de l'immigration, cette démarche devient un élément important dans la démarche de développement

¹ Bernard André Janvier 2008 « Les immigrants dans les régions » Perspective, Document 75-0001-X remis à Statistique Canada disponible en ligne au www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008101/pdf/10505-fra.pdf, consulté le 24 mai 2011.

régional. Cette démarche de régionalisation de l'immigration doit être complémentaire aux autres actions en places, particulièrement à l'ensemble des actions favorisant l'attraction, l'intégration et la rétention de la main d'œuvre. À ce chapitre, le travail en silo, doit être évité car il est improductif. Il est important pour la CRÉO que les efforts du MICC soient bien alignés sur notre approche régionale qui se veut globale, intersectorielle et reposant sur de réels partenariats impliquant divers acteurs aux intérêts convergents et complémentaires.

La régionalisation de l'immigration en Outaouais démontre qu'un travail de concertation entre des acteurs locaux et régionaux peut être grandement efficace, cette démarche est illustrée à l'annexe A. Ainsi, dans notre région un organisme, le Service d'Intégration Travail Outaouais (SITO) accompagne les personnes immigrantes qui s'établissent sur le territoire de la ville de Gatineau et il les accompagne dans leurs insertions en emploi. Également, en partenariat étroit avec le MICC, cet organisme réalise la promotion de la région auprès des personnes immigrantes. Un élément important de la démarche de promotion de l'Outaouais est la rencontre mensuelle qui est réalisée à la Bibliothèque et Archives Nationale du Québec (BanQ). Ces rendez-vous attirent une moyenne de 50 personnes immigrantes. Il s'agit d'un moyen privilégié de faire connaître notre région. La particularité de cette présentation régionale est la place accordée aux territoires ruraux de l'Outaouais. Ainsi, chaque mois, un ou deux territoires ruraux font découvrir leur milieu. De plus, les emplois disponibles sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais y sont présentés. Finalement, le dernier volet que réalise l'organisme SITO est d'assurer la concertation avec les organismes locaux qui se retrouvent dans les quatre autres MRC de l'Outaouais.

L'établissement des personnes immigrantes est donc soutenu d'une façon particulière dans les territoires ruraux en Outaouais et nous croyons que cette démarche spécifique est un succès. Les personnes pivots de la démarche d'intégration des personnes immigrantes dans les milieux ruraux sont des agents d'Attraction, Intégration et Rétention (Agent AIR). Ces agents AIR sont aussi responsables de l'accompagnement des personnes de moins de 35 ans qui s'établissent sur le territoire des quatre MRC de l'Outaouais (excluant la ville de Gatineau). Une entente convenue avec la Table jeunesse Outaouais permet la consolidation du poste de ces personnes névralgiques dans une démarche d'accompagnement individualisée. L'objectif visé est de permettre l'intégration sociale des personnes immigrantes dans le but de favoriser leur établissement à long terme. L'expérience des agents AIR démontre que les actions les plus porteuses en régionalisation de l'immigration, ce sont celles qui ont un objectif large d'attraction, d'intégration et de rétention de la main d'œuvre.

L'expérience de l'Outaouais est concluante. Elle démontre que lorsque la CRÉO travaille étroitement avec le MICC afin de fixer des objectifs spécifiques et adaptés en régionalisation de l'immigration, cette démarche de régionalisation de l'immigration devient un élément important dans la démarche de développement régional. Tel que nous l'avons noté un peu plus tôt, cette démarche de régionalisation de l'immigration doit être complémentaire aux autres actions en places, particulièrement avec l'ensemble des actions favorisant l'attraction, l'intégration et la rétention de la main d'œuvre. À ce chapitre le travail en silo, par clientèle (jeunes, personnes immigrantes, etc.) doit être évité, car il est improductif. Également, il faut une implication et un soutien à long terme afin de permettre la mise en place d'une structure d'accompagnement et de soutien des personnes qui soit à la fois stable et efficace.

À la suite de son expérience en régionalisation de l'immigration, la CRÉO recommande :

Que le MICC s'engage davantage dans une approche régionale concertée et que le soutien à la régionalisation de l'immigration puisse se faire dans une démarche plus globale à l'égard des défis posés par le grand enjeu de l'attraction, l'intégration et la rétention de la main d'œuvre ;

Qu'à cet effet, des ententes spécifiques multipartites, incluant notamment les tables ou forum jeunesse, puissent être signées ;

Que les investissements du MICC en régionalisation de l'immigration :

- Se poursuivent et permettent une action à long terme ;
- Servent à la réalisation d'actions régionales concertées, lesquelles doivent s'aligner sur l'approche régionale développée par les acteurs de notre région.

5 EN CONCLUSION

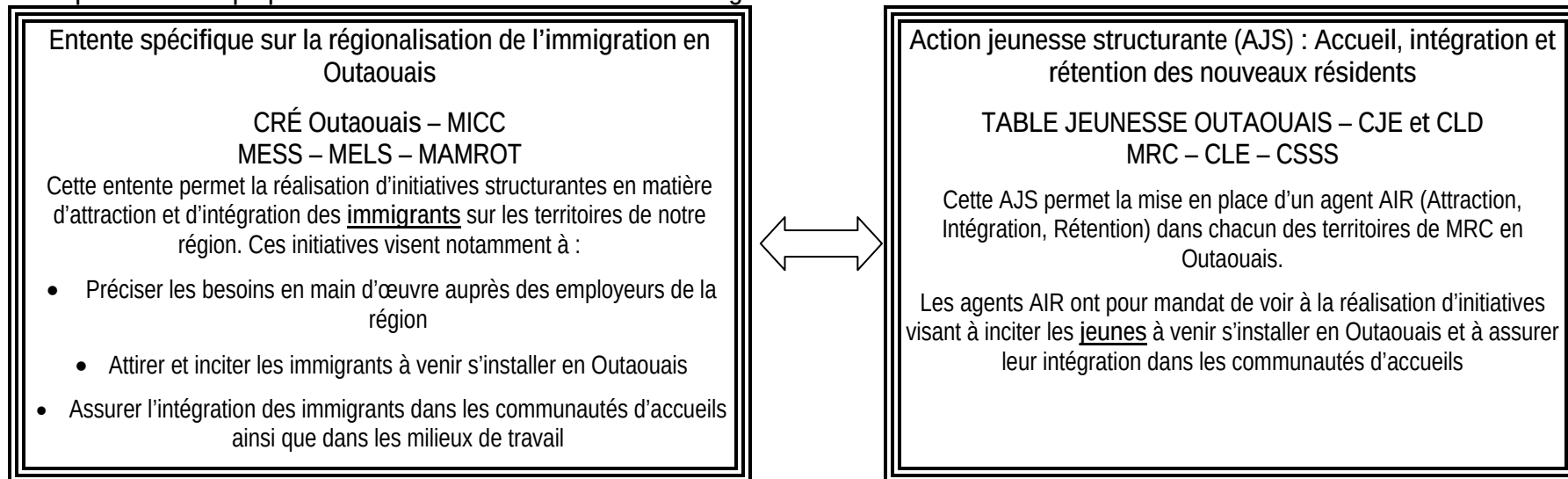
L'Outaouais a mis en place une démarche de régionalisation de l'immigration qui favorise l'insertion des personnes immigrantes sur l'ensemble de son territoire. Également, l'approche de l'Outaouais est résolument intersectorielle et elle vise la poursuite d'actions communes dans une démarche globale d'attraction, d'intégration et de rétention de la main d'œuvre, le tout en appui d'une démarche plus globale d'occupation dynamique du territoire. Nous croyons que ces pistes sont porteuses d'avenir pour le développement régional et qu'elles doivent être prises en considération dans votre démarche de planification de l'immigration 2012-2015. À ce chapitre, nous croyons tout comme vous, que l'immigration est un apport important au développement du Québec.

Annexe A

La région de l'Outaouais mise sur une approche régionale intégrée afin :

- De s'ajuster aux changements démographiques anticipés
- De développer, attirer et retenir une main d'œuvre compétente et qualifiée en fonction des besoins actuels et émergents du marché du travail
 - D'accroître la vitalité des communautés et ce, par une occupation dynamique de nos territoires

Les partenaires impliqués dans le financement des initiatives régionales



Les partenaires responsables de la mise en œuvre des initiatives

Service Intégration Travail Outaouais (SITO)				
Rôle de coordination régionale à l'égard du volet immigration				
CLD Collines-de-l'Outaouais	Carrefour jeunesse emploi Papineau	Carrefour jeunesse emploi Pontiac	Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la- Gatineau	SITO Ville de Gatineau
1 agent AIR	1 agent AIR	1 agent AIR	1 agent AIR	1 personne-ressource
Attraction et intégration des <u>jeunes</u> et des <u>immigrants</u>	Attraction et intégration des <u>jeunes</u> et des <u>immigrants</u>	Attraction et intégration des <u>jeunes</u> et des <u>immigrants</u>	Attraction et intégration des <u>jeunes</u> et des <u>immigrants</u>	Attraction et l'intégration des <u>immigrants</u>